



**Conthey, 05.11.2014**

**Mesdames, Messieurs,**

Les vendanges auront été marquées par des débuts agités puis par un déroulement normal.

L'état sanitaire de la récolte était bon.

Les vigneronns valaisans ont accompli un énorme travail pour trier cette vendange particulière surtout dans les Pinot et Gamay. Finalement c'est encore une petite récolte que nous avons trié grappe après grappe. Nous ne saurons jamais quelle est la quantité de raisin perdu au triage, mais nous connaissons celle livrée de qualité irréprochable.

Grace à ces vendanges faites à la main, les caves bénéficient aujourd'hui d'un potentiel qualitatif commercial augmenté.

Les stocks de ces deux cépages sont passés nettement en-dessous des 17 mois de consommation et les prix du vrac ont très nettement augmentés. Au vu de tous ces éléments, la Fédération Valaisanne des Vignerons tient à rappeler à tous les acheteurs que le prix indicatif décidé par l'IVV est de Fr. 3.30 pour le Pinot et Fr. 3.20 pour le Gamay sont des prix mérités et très attendus par les producteurs.

La récolte des Fendant a été maîtrisée à 1.2kg par m<sup>2</sup>, ici aussi grâce au sacrifice fait par la production il y a une amélioration sur le prix du vrac.

Pour ce cépage, le prix IVV est de Fr. 3.00 le kg et au vu du millésime ce prix est également très attendu de tous.

La Fédération Valaisanne encourage fortement les acheteurs à poser une réflexion sur l'échelle de paiement des Pinot et Gamay au vu de l'avancement des vendanges 2014. Un abaissement de 92° à 88° oechsle pour le paiement à 100 % serait un excellent signe des acheteurs envers les vigneronns et s'inscrit dans une vision de collaboration durable.

Nous vous remercions d'ores et déjà de prendre en considération nos arguments.

Fédération Valaisanne des Vignerons  
Le Président  
Pierre-Antoine Héritier